



## **La tenue professionnelle au lycée professionnel Jean Monnet**

**Dans une filière professionnelle tertiaire, il est essentiel d'apprendre à se comporter en « vrai(e) professionnel(le) » !**

**Et cela passe déjà par la tenue vestimentaire.**

**Une fois par semaine les élèves du lycée professionnel devront porter leur tenue professionnelle.**

Tout au long de l'année, les élèves sont amenés à se déplacer dans les entreprises ou les magasins à la recherche d'un stage.

Recherches qu'ils doivent d'ailleurs effectuer hors temps scolaire.

C'est pourquoi, nous demandons d'adopter une tenue vestimentaire professionnelle propre et soignée un jour par semaine.

La journée de tenue professionnelle ne se limite pas aux vêtements mais s'accompagne d'une attitude professionnelle. La politesse et la courtoisie sont les éléments de base de vie en collectivité. Le lycéen s'engage à avoir un comportement verbal et gestuel respectueux envers le personnel de l'établissement et ses camarades.

Afin d'évaluer la tenue professionnelle, un des professeurs sera chargé d'attribuer une note sur 20 toutes les semaines.

Nous vous prions de tenir compte de la charte de la « journée de tenue professionnelle »" ci-jointe qui fera l'objet d'une évaluation. En cas de non-respect l'élève sera reçu pour un entretien avec le CPE et le/la PP à l'issue duquel une mesure disciplinaire pourra être décidée.

Signature de l'élève

Signature des parents



## CHARTE DE LA JOURNEE DE TENUE PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de leur formation, tous les élèves du lycée professionnel tertiaire doivent porter une tenue élégante, un jour par semaine, pour les aider à s'identifier à de vrais professionnels de leur secteur d'activité.

### Ce qui est attendu

***Pour les secondes, les premières et les terminales :***

**Pour les garçons :**

- **Costume obligatoire**  
(veste+chemise+pantalon) couleurs choisies par l'élève
- Chaussures de ville

**Pour les filles :**

- **Tailleur obligatoire**  
(veste+chemise+pantalon ou jupe) couleurs choisies par l'élève
- Escarpins, chaussures de ville à talons ou plats

